

Maladies environnementales émergentes

Une crise sanitaire mise en sourdine

À l'occasion d'un colloque organisé à l'Assemblée nationale, plusieurs associations, quelques politiques et une poignée de médecins ont appelé à la **mobilisation générale pour une meilleure prévention et prise en charge des pathologies environnementales émergentes qui toucheraient à divers degrés au moins 5 % de la population.**

● Fibromyalgie, syndrome de fatigue chronique, hypersensibilité chimique multiple, électrohypersensibilité... Les maladies environnementales émergentes ou « M2E » sont encore trop souvent synonymes d'impasse thérapeutique, aussi bien pour les patients que les médecins.

« Ce ne sont pas en soit des pathologies rares mais leurs modalités de prise en charge se rapprochent des maladies orphelines, avec le plus souvent une méconnaissance de la part des praticiens et une nécessité d'avoir des examens très spécialisés », résume le Dr Jérôme Authier, neurologue et responsable du Centre de références des maladies neuromusculaires à l'Hôpital Henri Mondor. Parmi ces patients, le Dr Authier gère notamment des cas de syndrome de fatigue chronique, « une maladie fréquente, invalidante, méconnue notamment du corps médical », résume-t-il.

« S'il y a des facteurs de prédisposition génétique ou familiaux très importants, il faut toutefois être exposé à un facteur déclenchant, à une infection à un toxique environnemental, à une vaccination, à un traumatisme physique ou émotionnel », souligne le neurologue. Selon les études, la prévalence de ce syndrome est estimée entre 0,4 à 2 %, « mais l'épidémiologie en France est totalement défailante à ce sujet », relève-t-il. Pour le Dr Philippe Tournesac, responsable de l'association pour la recherche sur les troubles neurofonctionnels et du

DU Pathologies neurofonctionnelles à l'Université de Bourgogne, la prise en charge inappropriée de ces pathologies environnementales émergentes relève souvent de la « non-assistance à personne en souffrance ». C'est particulièrement le cas selon lui des patients atteints d'hypersensibilité chimique multiple. Autour d'un million de personnes seraient concernées à des degrés divers. « Certains peuvent par exemple continuer à travailler en ayant un environnement aménagé tandis que d'autres restent complètement cloîtrés chez eux. Cela pose un problème de santé publique car comment évaluer et soigner des patients que l'on ne voit pas en consultation ? », interroge-t-il.

Electrosmog permanent

Un peu plus médiatisés en marge de la problématique des antennes relais, les électrohypersensibles su-

bissent toutefois la même détresse thérapeutique que les autres « maladies environnementales ». Pour le Dr Beatrice Milbert, médecin généraliste qui a aménagé son cabinet pour les prendre en charge, « ces patients représentent les sentinelles environnementales indiquant clairement que la densité de champs électromagnétiques de notre environnement dépasse les mesures acceptables par le corps humain ». Par ailleurs vice-président du groupe de chercheurs Chronimed, le Dr Milbert estime que la maîtrise de l'hygiène chimique et électromagnétique va constituer l'un de nos grands défis de demain. « 30 millions de molécules chimiques dont on connaît mal la toxicité et un électrosmog permanent ont entraîné une baisse de notre système immunitaire induisant la résurgence de maladies infectieuses », évoque-t-elle.

Samuel Spadone

Une alliance associative pour porter la cause des « M2E »

● « Comme on a pu le faire avec les perturbateurs endocriniens, il est désormais essentiel d'aboutir à un consensus politique autour des maladies environnementales émergentes et de leur nécessaire prise en charge », a déclaré André Cicolella, toxicologue et président du Réseau Environnement Santé (RES) en ouverture d'un colloque « boudé » un peu sans surprise par les institutions sanitaires invitées, hormis l'ANSES qui a envoyé un représentant. « Nous avons notamment invité le directeur de la Haute autorité de santé (HAS) qui nous a dit qu'il n'était pas disponible et qui a surtout eu la franchise de nous dire qu'il restait plutôt sceptique

sur le fondement scientifique des maladies environnementales émergentes », confie André Cicolella. « L'enjeu aujourd'hui, c'est que la HAS comprenne qu'elle a un rôle majeur à jouer et il s'avère tout à fait anormal qu'elle ne dispose pas aujourd'hui d'un département santé-environnement », souligne le président du RES. Pour porter la cause de ces pathologies de l'ombre, quatre associations militantes (Collectif des électrohypersensibles de France, E3M, Non au mercure dentaire, SOS MCS) se sont réunies pour créer « l'Alliance des maladies environnementales émergentes ». Elles réclament en premier lieu que les « M2E » fassent l'objet d'un volet spécifique dans le cadre du troisième plan national santé environnement (PNSE) et la loi de Santé. Leur combat s'annonce long.